

Transport en commun dans les petites collectivités rurales – le volet manquant des plans de transport du Canada

Le manque de planification et d'investissement dans le secteur des services de transport dans les petites collectivités rurales a une incidence sur leur capacité de croître, d'attirer de nouveaux travailleurs et de participer proactivement à la réduction des gaz à effet de serre du Canada.

De petites collectivités rurales solides sont un élément primordial d'une nation dynamique. Au Canada, elles sont caractérisées par plusieurs éléments essentiels : des gens qui ont un esprit communautaire poussé, des créateurs de richesses et des gardiens de nos richesses naturelles. En fait, la réussite économique de notre pays découle directement de la force et de la vitalité de nos petites collectivités rurales.

Les transports, plus précisément les transports en commun qui assurent le lien entre les collectivités et les régions, sont reconnus comme étant la responsabilité première de tous les niveaux de gouvernement, étant donné leur rôle intégral dans la stabilité, la croissance et la prospérité économique des collectivités. S'ajoute à cela la reconnaissance accrue de l'apport essentiel des services de transport en commun et des choix qu'ils offrent aux gens à la capacité du Canada d'atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

L'enjeu auquel nous faisons face est le suivant : les petites collectivités rurales du Canada sont caractérisées par une faible densité de population, de grandes distances entre les agglomérations et des services de transport public limités, sinon absents.

Certains services ne sont pas reliés au centre de service local le plus proche et les services offerts sont généralement peu fréquents et exigent une autre forme de transport pour répondre aux besoins des gens. On doit élaborer un nouveau modèle de transport en commun pour appuyer les populations rurales, particulièrement étant donné que la proportion de personnes âgées dans les régions rurales continuera d'augmenter. On doit financer et offrir des services souples dans les petites collectivités régionales n'ayant pas de services de transport en commun adéquats à l'heure actuelle.

La Chambre reconnaît que les services de transport en commun sont répartis entre divers organismes et sont de nature variée. En ce qui a trait à la responsabilité, les provinces et territoires, en combinaison avec les organismes locaux, sont le niveau de gouvernement principalement responsable des transports en commun dans leur compétence. Certes, pour cette raison, la Chambre a concentré ses efforts sur les enjeux dans les régions urbaines. Elle reconnaît que l'enjeu principal pour notre infrastructure de transport est la tendance à l'urbanisation et la nécessité d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises dans les régions urbaines du Canada.

Cependant, il faut reconnaître que nos régions urbaines sont très bien servies par le transport, en ce qui a trait à l'infrastructure et aux services de transport en commun. Certes, d'importants revenus ont été accordés par le truchement de programmes ciblés comme le Fonds Chantiers Canada, le Fonds de la taxe sur l'essence et la Fiducie d'investissement pour les transports en commun.

En dépit du niveau d'investissement sans précédent de la part des hautes instances gouvernementales, les membres de la Chambre s'inquiètent de l'absence de deux éléments dans les programmes gouvernementaux : le manque de plan cohérent pour les collectivités de toutes tailles et un apparent préjugé à l'encontre des services de transport dans les petites collectivités rurales.

Dans de nombreuses collectivités rurales il y a des sociétés privées qui appuient financièrement et offrent des services de transport public aux résidents et aux touristes. Des partenariats privés au sein de la collectivité permettent d'offrir des options en matière de transport public, mais parce que la contribution financière des partenaires reste limitée, ces options ne peuvent généralement pas répondre à tous les besoins de la collectivité.

Beaucoup de gens continuent de laisser de côté les transports en commun lorsqu'ils envisagent des modes de voyage. Ils considèrent les transports en commun comme étant un mode de transport destiné aux personnes désavantagées qui est peu fiable, dangereux, surpeuplé et sale. Ces opinions sont généralement démodées et mal informées.

On doit faire des efforts positifs et constructifs pour modifier ces impressions, au profit des clients et du système de transport. Culturellement, nous devons adopter le modèle européen de prestation de transports en commun et de respect à l'égard du rôle des transports publics dans notre société.

Cette question n'est peut-être pas celle que les planificateurs et ingénieurs du transport soulèveraient, mais la relation sociale avec le transport est un élément essentiel à l'octroi d'investissements continus dans les transports en commun dans le cycle politique.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral travaille avec les provinces et territoires pour :

1. élaborer un plan de transport rural entièrement chiffré et envisager la création de partenariats avec des sociétés ou organismes privés qui contribueront financièrement à la réussite du plan;
2. travaille avec les municipalités pour élaborer un modèle de mise en œuvre.